



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E138525

VALABLE JUSQU'AU 14/10/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2009B00041

Siret : 509 853 800 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 01 -20890

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143811311

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143811311

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MGC

14 BIS CHEMIN DES CARRIERES
27940 COURCELLES SUR SEINE

Téléphone : 06 64 75 51 95

Portable : 06 64 75 51 95

Site Internet : www.mgc-renovation.fr

E-mail : mgc.courcelles@outlook.fr

Responsabilité légale :

MUSSCHE MATHIEU GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / MUSSCHE MATHIEU
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	18/05/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/10/2022
o Isolation des combles perdus	14/11/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.